



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : POITIERS COURSE D'ORIENTATION – 8607NA
Directeur de course : Gervais BAZIN (31685)
Délégué – Arbitre régional : Bernard BOYER (2294)
Contrôleur des circuits régional CO à pied : Nicolas HAYER (19393)
Traceur régional CO à pied : Jean-Christophe LAFUT (1600)
GEC : Xavier PASCREAU-Corentin ROCHE-Ludovic ARCHAMBEAULT

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL
OUI



CARTE

Nom : LA LOGERIE
Relevés : 2022 – Révision / retouches 2024
Cartographe : Marian COTIRTA (2022)

Échelle : 1/10 000 - 1/7 500

Équidistance : 5 m

Type de terrain : Forêt domaniale, alternance de zone de feuillus et de résineux, terrain relativement propre et courant, végétation basse saisonnière. Relief assez varié avec alternance de gros mouvements. Nombreuses zones de microrelief.



ACCÈS

Fléchage : carrefour D3/D86 46.6453,0.4996
Début zone parking : 46.6486, 0.5236
Distance parking-accueil : 500 à 1 300 m
Distance accueil-départ : 100 m
Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : 8h30
Départs mass start : entre 9h30 et 10h30
Départ non licenciés et circ. Vert : entre 9h30 et 11h
Fermeture circuits : 12h30 sur décision arbitre
Remise des récompenses : NON



CIRCUITS (cf. détail au verso)

Nombre de circuits licenciés : 8
Nombre de circuits non-licenciés : 3



RÉSULTATS

<https://liveresultat.orientering.se/index.php?lang=fr&>
Officiels sur : <https://www.poitiersco.org/>



SERVICES

Toilettes sèches à l'accueil. Pas de garderie.



TARIFS

Licenciés FFCO : 10 € (HD20 et +) ; 6 € (HD18 et -).
Non-licenciés : 13 € (adultes nés en 2005 et avant) ; 9 € (jeunes nés en 2006 et après).
Location de puce : prêt contre dépôt d'une pièce d'identité. Facturée 30 € en cas de perte.



INSCRIPTIONS limite : dimanche 8 juin fin soirée (licenciés ou non-licenciés)

Licenciés FFCO Site LNACO <http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/inscription/choixCourse.liste.php>

Non licenciés Plateforme « Helloasso » via le site de l'organisateur : <https://www.poitiersco.org>

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés ayant signé une attestation à télécharger sur : https://www.poitiersco.org/index.php?option=com_sppagebuilder&view=page&id=123 (en fin de page).



CONTACT

Gervais BAZIN contact@poitiersco.org / 06 02 22 43 85 - Infos <https://www.poitiersco.org>



ANNEXE CIRCUITS

Circuit licenciés	Heure départ en masse	Echelle	Distance (m)	Dénivelé (m)	Nb postes	Ouverture aux licenciés		Circuits non licenciés : correspondance et Pass'	
						Compét.	Découv. Compét.	Pass' Compét.	Pass' découv. Compét.
Violet XL		1/7500	5270	70	25	x			
Violet Long		1/7500	4640	70	24	x		Init Long	
Violet Moyen		1/7500	3780	50	20	x			
Violet Court		1/7500	3000	40	18	x			
Orange		1/7500	3620	35	19	x			
Jaune		1/7500	3370	30	17	x	x		Init Moyen
Bleu		1/7500	2840	30	13	x	x		
Vert		1/7500	1910	25	11	x	x		Init court

Les coureurs non licenciés sont chronométrés et font l'objet d'un classement séparé. Ils doivent remplir une attestation de questionnaire médical ou un certificat médical (mineurs).

ANNEXE CONSIGNES COUREURS – SECURITE

Départs

- **Licenciés** (sauf circuit Vert) = départs en masse entre 9h30 et 10h30 par circuits en vagues successives (**précisions ultérieures**). Présence impérative des compétiteurs à H-15' ;
- **Non licenciés et licenciés circuit vert** : départ libre au boîtier entre 9h30 et 11h en respectant un minimum d'1mn entre chaque concurrent (2, si possible). Départs groupés possibles. L'accompagnement est obligatoire pour les enfants âgés de moins de 10 ans. Les accompagnateurs doivent avoir effectué leur course au préalable.

Arrivée : Obligation est faite aux concurrents de passer **se faire pointer** à leur retour à la GEC (gestion électronique de course, située près de l'accueil) à l'issue de leur course (même en cas d'abandon).

Sécurité : Le respect du code de la route est obligatoire pour tous les coureurs qui ne bénéficient d'aucune priorité de Passage.

Tout participant a l'**obligation de porter assistance** à un concurrent blessé ou en danger.

Le non-respect de ces consignes induira une exclusion du participant fautif.

Des secouristes bénévoles titulaires du PSC1 seront présents et un défibrillateur (DAE) sera disponible à l'accueil. Le n° de portable de la direction de course figure sur les cartes fournies aux concurrents.

Signaleurs : ils sont porteurs de gilet à haute visibilité, de panneaux K10 (vert/rouge). Ils assurent notamment la sécurisation aux abords de la départementale 20 (accès au parking, traversée des coureurs pour rejoindre le départ ou pour revenir de l'arrivée vers l'aréna). Respectez leurs indications SVP !

Protection de l'environnement : les concurrents s'engagent à respecter les lieux et à jeter leurs déchets dans les poubelles. Venir avec votre gobelet, il n'en sera pas fourni !

